

MINISTERE DES TRANSPORTS

DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES
MARITIMES ET PORTUAIRES

DIRECTION DE LA SURETE, DES
AFFAIRES PORTUAIRES ET DU DOMAINE

SOUS-DIRECTION DE LA SURETE
MARITIME ET PORTUAIRE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union Discipline Travail

**ATTESTATION D'EXECUTION D'EXERCICES
ET ENTRAINEMENTS DE SURETE**

ATTESTATION N° **EXD 116** / MT/DGAMP/DSAPD/S-DSMP
AN

Délivrée en vertu des prescriptions des parties A et B du Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires (Code ISPS) relatives aux exercices et entraînements de sûreté.

Sous l'autorité du Gouvernement

-----REPUBLICQUE DE COTE D'IVOIRE-----
(Nom de l'Etat)

Par

DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES MARITIMES ET PORTUAIRES
(Organisme(s) autorisé(s))

Nom de l'installation portuaire : **PORT COMMERCIAL SAN PEDRO**

Type d'installation portuaire : **IMPORT/EXPORT MARCHANDISES
DIVERSES**

Nom de l'Organisme de Sûreté Reconnu : **ASP-CI**

Description du scénario : **Attaque d'un groupe armé
par les plans terrestre et maritime**



Date de réalisation ----- 02 / 12 / 2016

Nom et prénoms de l'Inspecteur Technique qui a supervisé l'exercice ou l'entraînement de sûreté :

----- COLK SEKA ATSE SATURNIN -----

Il est attesté que l'installation portuaire a organisé un exercice ou entraînement de sûreté conformément aux sections 18.3 et 18.4 de la Partie A et aux paragraphes 18.5 et 18.6 de la Partie B du Code ISPS

Délivré à San Pedro, le 02 / 12 / 2016

Nom/ Signature et Cachet
de l'Inspecteur Technique ISPS
Commandant SEKA ATSE SATURNIN
Officier des Affaires Maritimes et Portuaires
Inspecteur Technique ISPS

